

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION REGIONALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE DES HAUTS-BASSINS



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vainvrons

Bobo-Dioulasso, le 02 AVR 2025

N° 2025-002 /MFPTPS/SG/DRFP-HBS

LE DIRECTEUR REGIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE DES HAUTS-BASSINS

COMMUNIQUE

Les candidats inscrits aux concours professionnels déconcentrés, session 2025, du Ministère de la Santé et du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, sont informés que l'administration des épreuves écrites se déroulera le dimanche 06 avril 2025, dans le centre de Bobo-Dioulasso, conformément au programme ci-dessous :

HEURE	CONCOURS	LIEU DE COMPOSITION	JURY	TRANCHES DE NOMS PAR ORDRE ALPHABETIQUE
7h30 - 9h30	Accoucheuses Brevetées	LYCEE OUEZZIN COULIBALY (LOC)	I	TOUS LES CANDIDATS
	Administrateurs des Services de Santé			
	Agents de Santé Communautaire			
	Gestionnaires des Services de Santé			
	Infirmiers Diplômés d'Etat			
	Sages-Femmes ou Maïeuticiens d'Etat			
	Techniciens d'Hygiène Hospitalière			

7h30 - 9h30	Attachés d'Administration Scolaire et Universitaire	LYCEE OUEZZIN COULIBALY (LOC)	II	TOUS LES CANDIDATS
	Attachés d'Intendance Scolaire et Universitaire			
	Conseillers d'Administration Scolaire et Universitaire			
	Conseillers d'Intendance Scolaire et Universitaire			
	Inspecteurs de l'Education de la Petite Enfance issus des ECPE			
	Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et de l'Education Non Formelle issus des ex CPI			
	Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et de l'Education Non Formelle issus des ex IP			
7h30 - 9h30	Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et de l'Education Non Formelle issus des Professeurs Certifiés des Ecoles	LYCEE OUEZZIN COULIBALY (LOC)	III	AGBESSI KARFA HIPPOLYTE A OUEDRAOGO FATIMATA
7h30 - 9h30	Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et de l'Education Non Formelle issus des Professeurs Certifiés des Ecoles	LYCEE OUEZZIN COULIBALY (LOC)	IV	OUEDRAOGO FATIMATA A ZOURE SALAMATOU

Par ailleurs, les devront se munir de leur récépissé d'inscription (version physique) et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ou du passeport ayant servi à l'inscription.

N.B : L'appel des candidats est fixé à 6 h 30 mn.



Mahmadi DIANDA

Chevalier de l'Ordre du Mérite du Commerce et de l'Industrie